

Communiqué de presse

Charleville-Mézières et Action Cœur de Ville : la Macérienne désignée site pilote « sobriété foncière » !

Charleville-Mézières, le 16 juillet 2024

C'est sur le site de la Macérienne qu'élus et partenaires ont signé ce jour la convention site-pilote Sobriété Foncière dans le cadre du programme Action Cœur de Ville (ACV), pour un accompagnement sur mesure de la réhabilitation de ce site emblématique de Mézières porté par la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole, la Ville de Charleville-Mézières et les associations Trapèze et FLAP.

Dans le cadre de la convention ACV, la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole, la Ville de Charleville-Mézières et les associations Trapèze et FLAP conduisent un ambitieux projet de requalification de la friche industrielle « La Macérienne » située au cœur du quartier historique de Mézières.

La réhabilitation de cette friche vise à conserver le patrimoine architectural du site tout en redonnant vie à ces bâtiments en les transformant en un éco-lieu multi-activités à vocation économique, culturelle et touristique avec le développement durable comme axe transversal. Les principaux objectifs du projet incluent :

- La conservation du patrimoine : restaurer les éléments architecturaux historiques pour préserver l'identité du site.
- Le développement économique : créer des espaces commerciaux, des bureaux, et des lieux de travail pour stimuler l'économie locale.
- Le développement touristique : accueillir un hostel et faire de la Macérienne un « embarcadère » de la Meuse à Vélo.
- La création d'un espace communautaire : aménager des espaces culturels, des salles de spectacle, et des lieux de rencontre pour les habitants.
- La durabilité du site : intégrer des principes de développement durable dans la réhabilitation et la gestion du site, en utilisant des technologies écologiques et en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments.

Action cœur de ville 2023-2026 : La Macérienne désignée site pilote « sobriété foncière »

La diversité des enjeux (techniques, juridiques, financiers et de gouvernance), des structures porteuses et des opérations en fait un projet complexe, justifiant sa sélection en tant que site-pilote et l'accompagnement de la Banque des Territoires au titre du programme Action Cœur de Ville 2023-2026.

L'accompagnement mis en place par la Banque des Territoires dans le cadre de la convention à hauteur de 140 000€ de financement doit permettre la finalisation des études pour la faisabilité de l'ensemble des projets sur le site, tout en assurant le meilleur portage possible en lien avec l'utilisation du site par l'association FLAP dans le cadre du Cabaret Vert.

La convention de partenariat porte plus largement sur le site-pilote de La Macérienne qui intègre la plaine et ses abords, dont les espaces suivants :

- La Macérienne pour la réhabilitation des bâtiments.
- La parcelle Protin pour l'accueil d'une auberge de jeunesse (hostel)
- La Halle Eiffel qui accueille le stockage du festival et qui doit accueillir des ateliers bois.
- Les aménagements urbains, constitués de la plaine Cabaret Vert, qui doit accueillir la plage bord de Meuse, la valorisation du square, connexion avec la Meuse à Vélo et l'aménagement du parvis Bayard.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos de l'association FLAP

Fondée en septembre 2003, l'association FLAP a pour objet la promotion et le développement durable du territoire ardennais via l'organisation de manifestations culturelles principalement de musiques actuelles, le soutien à la création artistique et l'accompagnement des pratiques musicales. En complément du festival Cabaret Vert, son projet phare, l'association mène des actions tout au long de l'année dont l'organisation de concerts et la mise à disposition de matériel au profit d'associations et de collectivités locales pour l'organisation de manifestations. Depuis 2020, elle travaille également, avec Ardenne Métropole, à la réhabilitation de la friche industrielle La Macérienne pour faire émerger un tiers-lieu à dimension culturelle et touristique sur le site du festival.

A propos de l'association TRAPÈZE

L'association Trapèze, fondée en décembre 2020 par L'association FLAP, organisatrice du festival Cabaret Vert et L'association Les Amis de La Macérienne - Clément-Bayard a pour objet de contribuer à la préservation, la restauration, l'entretien, la mise en valeur, la gestion et l'animation du patrimoine industriel ardennais, en y favorisant le développement durable d'activités économiques, sociales, culturelles ou touristiques.

Contact presse :

Banque des Territoires [Direction régionale] – Groupe Caisse des Dépôts

Joëlle Lagrange – joelle.lagrange@caissedesdepots.fr téléphone – 06 30 80 13 86